

La forêt dans l'histoire : notes en marge d'un colloque

Autor(en): **Piuz, Anne-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **17 (1967)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MISZELLEN MÉLANGES

LA FORÊT DANS L'HISTOIRE

Notes en marge d'un colloque

Par ANNE-MARIE PIUZ

L'Association interuniversitaire de l'Est (Universités de Dijon, Besançon, Nancy et Strasbourg) a organisé à Besançon, les 21 et 22 octobre 1966, un *Colloque sur la forêt, aspects historiques et problèmes actuels*. En attendant la publication des actes, je tenterai de dégager ici quelques problèmes soulevés par les auteurs des communications ou abordés au cours des discussions.

La demande de bois et de charbon et ses rapports avec l'industrialisation ont été, naturellement, au centre des débats. Bien entendu tout le monde a parlé du déboisement en relation avec les progrès de l'extraction du fer et ceux de la métallurgie. M. Heinrich Rubner (Fribourg-en-Brigau) a évoqué la détérioration de la forêt allemande au début du XIX^e siècle; M. Bernard Slicher van Bath (Wageningen, Pays-Bas), celle de la forêt néerlandaise; M. Heinrich Großmann (Zurich) s'est référé aux forêts jurassiennes; M. René Schaeffer (Besançon) a imputé à l'industrialisation, aux besoins d'armements des guerres de la Révolution et de l'Empire, une surexploitation de la forêt comtoise et une modification du peuplement (diminution des résineux et dominance des taillis)¹.

Mais MM. Schaeffer et Großmann ont très exactement apprécié les besoins des consommateurs de bois et de charbon autres que la sidérurgie

¹ Sur le rôle du bois dans «La décadence des forges comtoises», cf. CLAUDE FOHLEN, in *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Antony Babel*, vol. II, Genève 1963, p. 131—146.

et la métallurgie². Les verreries, notamment, consomment d'énormes quantités de bois (vers 1850, il faut encore un mètre cube de bois pour fabriquer un kilo de verre). Les salines sont aussi de grandes mangeuses de bois; les conduites qui doivent transporter l'eau salée étaient en bois et la réduction de l'eau salée exigeait de grandes quantités de bois de chauffage. Ainsi la saunerie de Salins, après avoir épuisé les forêts feuillues des environs, s'attaque, dès le XV^e siècle, à l'énorme massif de Levier. En Suisse, les villages engadinois fournissent le bois aux salines de Hall (Tyrol); des trains entiers de bois sont flottés sur l'Inn, qui représentent une source de profits considérables pour certaines communes grisonnes, comme Zernez. Les besoins en bois de charpente sont énormes, surtout dans les régions de montagne où les toitures sont immenses et les incendies fréquents. La couverture se fait en bardeaux, à la campagne; en ville, cependant, l'usage des tuiles se répand et les tuileries exigent à leur tour du bois pour la cuisson des tuiles et des briques³. Les tanneries, les salpêtreries, le charronnage, les «cloisons de champs», sans oublier naturellement le bois-combustible pour les usages domestiques, autant d'emplois de la forêt que l'on n'a pas oublié de mettre en relation avec une population et des besoins croissants. Exploitation de la forêt aggravée encore, dès le premier quart du XIX^e siècle, par la production de la vapeur et la construction des lignes de chemins de fer; exploitation de la forêt allégée, concurrencée enfin, par l'utilisation du charbon de terre et par l'importation des bois étrangers.

Il a été parlé, aussi, de la grande consommation de bois de charpente et de mâture que fait la marine: fûts flottés sur la Saône et le Rhône à destination de Toulon; sur le Rhin jusqu'aux Pays-Bas⁴.

La contribution la plus neuve à ce problème aura été apportée incontestablement par M. Michaël W. Flinn (Edimbourg). Dans une communication intitulée, «Consommation du bois et développement sidérurgique en Angleterre», M. Flinn remet en question les termes traditionnels du rapport demande/offre de bois et développement industriel.

M. Flinn commence par démontrer que l'industrie anglaise de la fonte

² Une bonne introduction générale à l'histoire et aux aspects actuels de la forêt suisse est fournie par l'ouvrage de J.-B. BAVIER et A. BOURQUIN, *Défense et illustration de la forêt*, Lausanne, Payot, 1958. Sur la consommation industrielle et artisanale du bois, *passim* mais surtout p. 46 sq.

³ Au XV^e siècle, dans le Jura, les ancêtres de bois (bardeaux) se substituent aux toitures dallées de pierre, puis les tuiles remplacent les tavillons au début du XVII^e siècle à Saint-Claude, MARC BERTHET, «Dans le Haut-Jura. Toitures, transports, incendies», in *Annales, E. S. C.*, 8 (1953), p. 192—196. Dans les environs de Genève, grande activité des tuileries au XV^e et surtout au XVI^e siècle, ANTONY BABEL, *Histoire économique de Genève des origines au début du XVI^e siècle*, Genève, Alex. Jullien, 1963, vol. II, p. 155—156. Voir les chapitres des deux volumes consacrés aux forêts et à l'approvisionnement de la ville en bois d'œuvre et de feu.

⁴ Même les forêts genevoises furent mises à contribution, durant l'occupation française (1798—1813), pour la fourniture de bois à la marine et à l'armée, HAROLD NECKER, *Contribution à l'histoire des forêts genevoises*, Genève 1963, p. 40 et 42.

au charbon de bois connaît, depuis le milieu du XVI^e siècle, une expansion continue. Cette longue montée industrielle n'est interrompue que par quelques accidents conjoncturels et par une stagnation, importante certes, qui va des premières années du XVII^e siècle jusque vers 1650—1660, moment d'une nouvelle expansion. Il faut noter que ce XVII^e siècle anglais de M. Flinn vient renforcer la thèse de quelques historiens pour qui l'image d'un «tragique XVII^e siècle» aurait été excessivement noircie: ici la grande récession est réduite à un ralentissement d'une cinquantaine d'années⁵.

Cette tendance séculaire ascendante de la production industrielle anglaise est-elle conciliable avec la légende de la diminution des approvisionnements en bois, la *Holznot*?

Mais est-il certain, se demande aussitôt M. Flinn, que l'approvisionnement en bois aît diminué?

On sait aujourd'hui que la longévité des fonderies anglaises au charbon de bois a été remarquable: 57% des installations enregistrées entre le XVI^e et le XVIII^e siècle ont fonctionné plus de 50 ans; 30 % de 100 à 200 ans. On sait aussi que le charbon de bois provient du bois de stère (taillis) et non des futaies. Aussi les fonderies devaient-elles s'assurer de leurs besoins en bois de stère d'une façon continue, pendant de longues années et non loin de leurs installations (les déplacements des entreprises industrielles auraient été moins fréquents qu'on l'a cru). Or l'approvisionnement de ces fonderies fut possible, pendant un temps très long, par l'afforestation et l'entretien des taillis. Il suffisait que chaque fonderie eût à sa disposition des taillis divisibles en 12 ou 15 coupes correspondant à une année de consommation de charbon de bois (le temps de révolution du bois de stère étant de 12 à 15 ans). Et ce fut d'autant possible que la consommation de charbon de bois a pu être notablement réduite, durant le XVII^e siècle, dans les opérations de fonte et d'affinage, grâce à une progressive amélioration du processus de fabrication. Ce qui équivaut, calcule M. Flinn, à une augmentation d'efficacité du charbon de bois de 40%, donc à l'augmentation équivalente de l'utilisation du bois.

On voit ainsi le lien puissant qui existe entre la croissance industrielle et l'afforestation. M. Flinn démontre, références et sources à l'appui, que loin d'être une cause de déboisement, la production du fer encourage la plantation ou l'amélioration des taillis. Une part croissante des revenus des propriétaires fonciers provient de la location à bail des taillis⁶.

Mais les prix, dira-t-on: l'augmentation du prix du charbon de bois ne reflète-t-elle pas une raréfaction progressive du bois?

⁵ Cf. un profil de même allure que je donne du XVII^e siècle genevois, dans *Affaires et Politique. Recherches sur le commerce de Genève au XVII^e siècle*, Genève 1964, troisième partie, «Essai d'analyse de la conjoncture genevoise au XVII^e siècle», p. 355 sq.

⁶ A propos de l'influence de l'industrialisation sur l'économie forestière. M. Großmann a relevé dans sa communication que le développement des tanneries en Suisse a poussé à l'implantation de nouvelles chênaies.

M. Flinn n'en est pas certain; il suggère que la hausse du prix du charbon pourrait être due à d'autres composantes du coût. En tout état de cause, dans une longue période de montée des prix, il est peu raisonnable de considérer isolément la hausse du prix du charbon comme significative d'une raréfaction de l'offre du bois.

Soit. Mais il est correct d'admettre au moins un déséquilibre entre l'offre et la demande de bois, sinon une diminution de l'offre en quantité absolue. On sait, depuis les grands travaux d'Ernest Labrousse, que le prix du bois a augmenté au XVIII^e siècle plus rapidement que tous les autres prix agricoles. La croissance des villes pousse à la consommation de bois de chauffage; ainsi la fabrication de charbon de bois et le bois-combustible, tous deux provenant des taillis, entrent en concurrence; c'est donc bien une raréfaction, relative, de l'offre qui est à l'origine de la hausse plus que proportionnelle du prix du bois.

Ce serait donc, selon M. Flinn, le coût élevé du charbon de bois, et non la *Holznot*, qui aurait rendu nécessaire son remplacement par le coke, au milieu du XVIII^e siècle, une fois les obstacles techniques vaincus.

C'est un point de vue qui soulèvera des objections. La crise forestière du XVIII^e siècle est un chapitre classique de l'histoire économique et industrielle. Sur ce point M. Rubner n'est pas d'accord avec M. Flinn. Ni M. Devèze⁷. La thèse de M. Flinn est peut-être sujette à revision, néanmoins elle est stimulante.

* * *

La question des revenus forestiers n'a pas suscité de controverses entre les participants au colloque. Sinon peut-être les variations des prix et des profits, dues à des difficultés structurelles ou cycliques, dont les décalages sont souvent difficiles à préciser.

Les principaux bénéficiaires de la hausse des prix sont les propriétaires fonciers et les marchands de bois. M. Rubner a produit des chiffres qui révèlent une hausse des revenus, plus rapide dans les pays industriels (Saxe) que dans les régions moins développées (Prusse).

Les consommateurs urbains et les salariés de la forêt sont les grands perdants. Les prix montent et les salaires suivent mal. La hausse du prix du bois de chauffage pèsera lourdement dans la crise des années 1787—1788⁸. De son côté, M^{me} Annie Kriegel (Nancy) a parlé avec passion des «hommes des bois». Certes si l'aspect humain n'a pas été absent, jusque-là, de ce colloque, il n'a pas paru être au centre des préoccupations. Il a fallu qu'Annie Kriegel intervienne, avec la fougue qu'on aime chez elle, pour marquer un tournant dans les débats. Au-delà de la description des dures conditions

⁷ Pour l'histoire de la forêt, et de la forêt française en particulier, les travaux de M. Michel Devèze font autorité.

⁸ A Genève, l'hiver très rigoureux de 1784—1785 déjà, provoque une disette et une hausse des prix catastrophique du bois de chauffage, H. NECKER, *op. cit.*, p. 23.

de vie des bûcherons, elle a posé le problème des origines des mouvements ouvriers et de leurs rapports avec les structures économiques et les accidents conjoncturels.

* * *

L'exposé du Doyen Roland Martin (Dijon), sur les origines de la forêt de Châtillon, ouvre un débat sur un double problème. Problème de méthode, d'abord : les recherches par explorations des sols (interventions des archéologues et des géologues) remettent en question des points qui, jusqu'ici, semblaient incontestés. Problème démographique ensuite, celui-ci introduit par une intervention remarquée de M. Charles Higounet (Bordeaux) : dans la forêt de Châtillon sont mis à jour des habitats qui témoignent d'une vie intense à l'époque gallo-romaine. Or le reboisement naturel peut être daté du IV^e siècle, ce qui signifierait soit un recul de l'occupation, soit des migrations de populations. La suite des recherches sur l'origine des forêts pourrait bien permettre de préciser enfin la chronologie des peuplements des premiers siècles de notre ère.

M. Slicher van Bath propose, pour les Pays-Bas, une périodisation basée sur les fluctuations climatiques en rapport avec la croissance démographique : une période chaude et sèche (VII^e et VIII^e siècles) favorise le défrichement qui cesse au X^e siècle. Du XI^e au XIII^e siècle, le climat est favorable au peuplement et le défrichement progresse. Après la dépression du XIV^e siècle, déboisement et population augmentent de pair durant les XV^e et XVI^e siècles.

Dans le Haut-Jura, l'utilisation des vergers de chênes marque un temps d'arrêt au XVII^e siècle ; c'est peut-être là une conséquence de la stagnation démographique. M. Schaeffer rappelle que les vergers à glands ne subsistent, à une altitude un peu élevée, que grâce à l'action combinée de l'homme et des animaux ; « que celle-ci se fasse moins intense et les essences de climat mieux adaptées reviennent en force ».

* * *

Un autre problème, abordé par M. Slicher van Bath, celui des communaux, va déboucher nécessairement sur la politique forestière.

De l'avis généralement exprimé par les contemporains, le rendement des communaux boisés était extrêmement bas. On sait les dégâts commis par les porcs, par les chèvres, dont on se plaint tout au long de l'ancien régime ; ces plaintes poussèrent très tôt aux restrictions des libertés qu'avaient les paysans de conduire leur bétail dans les bois. Ces mesures limitant les droits d'usage ne devaient pas être souvent respectées si l'on en juge par le nombre des rappels, des remontrances et des condamnations pour délits forestiers. Dans le dernier quart du XVIII^e siècle, le marquis Costa de Beauregard voue aux gémonies les chèvres qui causent aux bois savoyards de grands

dommages, tassant les sols et détruisant les jeunes pousses: «Tout bon patriote doit espérer qu'on éteindra un jour en Savoie, cet animal pernecieux, qui en anéantit la principale production, l'ame des fabriques et des minières, qui doivent entrer pour beaucoup dans la résurrection de ce pays mort»⁹.

Autre droit d'usage nuisible: les paysans de la forêt de Levier en Franche-Comté, ont, depuis le XII^e siècle, le droit de couper librement le bois et de le vendre aux salines. Ou encore les paysans coupent à tort et à travers: de jeunes arbres ils font des piquets pour enclôre leurs champs (M. Schaeffer).

On s'est demandé, plus précisément, l'influence qu'a eu le partage des communaux sur l'économie forestière.

Certains terrains incultes ont été répartis en vue d'un reboisement. Le résultat a été généralement décevant. Le reboisement ne s'en trouva pas stimulé. D'une part les paysans ne pouvaient se passer des bruyères comme pâture pour leurs bestiaux et pour y lever des mottes de fumure: d'autre part ils ne disposaient pas du capital nécessaire à une implantation forestière (M. Slicher van Bath).

La répartition des communaux boisés a quelquefois poussé au déboisement, en Hollande notamment. Il serait intéressant de savoir ce qu'il en a été dans nos régions. En Savoie, où «la plus grande partie des bois sont communs», Costa de Beauregard préconise le partage des bois communaux entre ceux qui y ont droit et l'interdiction absolue des droits d'usage et de toute communauté «puisqu'elle est un principe de ruine pour le pays»¹⁰.

Au contraire de ces avis, M. Schaeffer a signalé, en Franche-Comté, certaines collectivités de la fin du XVII^e siècle qui ont compris l'importance vitale des ressources forestières et qui pratiquent déjà, et spontanément, certaines améliorations.

La politique forestière — les dispositions prises par les autorités, à tous les échelons, pour la conservation et l'amélioration de la forêt — constitue un domaine privilégié où les travaux sont facilités par la nature des sources et par le nombre des études déjà parues¹¹.

Il a été heureusement suggéré que la politique peut aider à mesurer l'économique ou le social. Ainsi la répétition de défenses mal observées, la multitude des délits, des plaintes, l'étendue des dégâts à réparer, peuvent donner la mesure de l'ignorance des paysans, de leur misère, de leur mentalité, des sentiments enfin qu'ils nourrissent à l'égard des propriétaires. On a parlé,

⁹ *Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les Pays montueux, et en particulier dans la Savoie*, Chambéry 1774, p. 247.

¹⁰ *Ibid.*, p. 248.

¹¹ Trois contributions notables à l'histoire de la politique forestière ont été présentées au colloque de Besançon, celles de M. Schaeffer, «La politique forestière en Franche-Comté de la Conquête à la Révolution»; de M. Devèze (Nancy) sur «L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts»; de M. François Roth (Nancy), «L'administration forestière en Lorraine annexée (1871—1918)». Bien entendu, je rappelle que je ne me réfère qu'aux communications que j'ai eu la possibilité d'entendre.

durant ce colloque, de l'incompréhension des paysans, de leur haine même pour la forêt qui profite surtout aux nobles et aux bourgeois.

* * *

C'est peut-être assombrir le tableau. C'est surtout oublier que les paysans n'ont pas été les seuls, ni les premiers, à méconnaître les ressources profondes de la forêt. Bien avant eux, les propriétaires ont montré la même indifférence envers leurs possessions boisées.

Bernard Berthet l'a dit dans un excellent article¹². L'abbaye de Saint-Claude, maîtresse des forêts du Haut-Jura, ne tirait aucun revenu de ses bois, encore aux XV^e et XVI^e siècles, sinon quelques chariots pour le chauffage des moines, quelques pièces pour leurs bâtiments. De cette indifférence sont peut-être nées, aux XII^e et XIII^e siècles, les concessions accordées contre de minimes redevances, ou même gratuitement, du droit de libre pâture ou de libre coupage. Il y avait du bois pour tout le monde et pour toujours.

L'opinion semblait prévaloir que seul le terrain «réduit à plain» était un terrain productif, car seul ce terrain produit le blé sur lequel se lève la dîme. En outre, «aplanir, et aplanir seul, est considéré comme un acte de locataire perpétuel (ou de propriétaire, comme disent certains actes). La forêt concédée n'est vraiment devenue le *bien* du locataire (censitaire ou tenancier) que lorsqu'elle est aplanie»¹³. Il y a eu là certainement des motivations puissantes au défrichement et à l'essartage.

On trouvera des remarques parallèles dans une étude de Michel Duval¹⁴. Même indifférence, du Jura à la Bretagne, des propriétaires, ici vieilles familles nobles qui affectent de mépriser les ressources de leurs forêts dont ils n'augmentent les revenus qu'en étendant les pratiques usagères et nuisibles.

Les auteurs s'accordent sur le moment du renversement de la tendance. Bien entendu des restrictions aux usages abusifs ont été ordonnées depuis longtemps ici et là¹⁵. Mais une véritable politique d'entretien et d'amélioration de la forêt s'élabore sous la poussée des besoins de l'économie en expansion du XVI^e siècle.

«A la fin du XVI^e siècle, l'usage forestier semble avoir atteint son apogée. Il s'étend à un grand nombre de domaines, mais porte déjà en lui les germes de son déclin... La notion de rentabilité se substitue déjà à celle

¹² «De la forêt inutile à la forêt précieuse», in *Annales, E.S.C.*, 6 (1951), p. 145—153.

¹³ *Ibid.*, p. 150.

¹⁴ «En Bretagne. Forêts seigneuriales et droits d'usage (XVI^e—XVII^e siècles)», in *Annales, E.S.C.*, 8 (1953), p. 482—492.

¹⁵ Selon BAVIER et BOURQUIN, *op. cit.*, la première ordonnance connue en Suisse restreignant le parcours des porcs daterait de 1304 (p. 45). ANTONY BABEL signale, en 1305, quelques restrictions, de la part de l'évêque de Genève, du parcours des chèvres dans les forêts, *op. cit.*, vol. II, p. 57.

de la solidarité sociale. Lié économiquement à un mode d'exploitation extensif de la terre, dans lequel le souci de la jouissance immédiate compte plus que les intérêts propres de la forêt, l'usage devait bientôt se heurter à un nouveau système de gestion qui, orienté vers une exploitation intensive, va sérieusement compromettre les destinées de l'institution, en s'opposant d'une manière temporaire ou définitive à son exercice¹⁶.

La politique forestière est menée par les maîtres de forges, locataires ou nouveaux acquéreurs de forêts¹⁷ mais aussi et surtout par l'Etat dont la conception, achevée au XVII^e siècle, du rendement forestier, s'oppose à l'utilisation désordonnée et exclusivement destructive des anciens usagers¹⁸.

De la forêt inutile à la forêt précieuse... La politique gouvernementale s'efforce aujourd'hui de promouvoir la forêt touristique. En 1794, déjà, le gouvernement révolutionnaire genevois, délibérant sur les bois, entendait l'avis d'un citoyen: «Les arbres ... embellissent si délicieusement notre patrie, que l'imagination frappée de ce spectacle semble se plaire à les multiplier pour enchaîner le cœur à ce sol fortuné et enraciner l'amour de la patrie¹⁹».

¹⁶ MICHEL DUVAL, *loc. cit.*, p. 486—487. BAVIER et BOURQUIN, *op. cit.*, témoignent également de l'importance du XVI^e siècle en matière de législation, donc de politique, forestière suisse, p. 46, 55 sq.

¹⁷ Michel Duval, dans l'article cité plus haut, rappelle qu'à la fin du XVIII^e siècle se constitue un vaste embryon de propriété roturière.

¹⁸ Passage de la conception «paysanne» à la conception «étatiste» de la forêt, selon ANDRÉ CHOLLEY, *Les préalpes de Savoie (Genevois, Bauges) et leur avant-pays*, Paris 1925, p. 370—371. Il faut aussi souligner que l'Etat s'est également préoccupé, également dès le XVI^e siècle, semble-t-il, et surtout dans les pays de montagne, de la forêt *protectrice*. BAVIER et BOURQUIN font allusion à une ordonnance prise en 1566 tendant à la conservation d'une forêt qui protège le Bourg de Martigny, *op. cit.*, p. 45. Quelques années plus tôt, en 1559, le Sénat de Savoie aurait eu en vue la création d'une zone de forêts protégeant le vignoble savoyard, H. NECKER, *op. cit.*, p. 18.

¹⁹ H. NECKER, *op. cit.*, p. 41.